

DEC190367INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Laurent Kodjabachian, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7288 intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7288 intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille » et nommant M. André Le Bivic, directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. André Le Bivic, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} février 2019.

II. À compter de cette même date, M. Laurent Kodjabachian, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 30 juin 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 février 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit

